



MAIRIE DE DENEÉ
LE VILLAGE DES ÉTOILES

50
ANS
D'HISTOIRES

Petites Cités
de Caractère

DENÉE INFOS

Octobre 2025 - n°85

EDITO

Et voilà, le mois de septembre se termine. Les vacances estivales sont déjà loin derrière nous. Nous accueillons 140 élèves au sein des deux établissements scolaires que compte notre commune. La plupart d'entre eux déjeunent au sein de notre restaurant scolaire et fréquentent l'accueil périscolaire proposés par la commune.

Il faut relever que chaque année nous constatons une baisse, lente mais inexorable, du nombre d'enfants scolarisés sur le village. Ce n'est que le reflet de la baisse générale de la natalité relevée depuis quelques années au sein de notre pays. Jusqu'à présent les régions situées à l'ouest de l'hexagone avaient bénéficié d'une croissance démographique plus importante que d'autres, mais cette tendance marque un ralentissement. Il faudra rester vigilant quant aux impacts sur le nombre de classes dans nos écoles à l'avenir.

Si la dynamique démographique marque le pas, on ne peut pas en dire autant de la vie communale, rythmée par les nombreuses activités proposées par nos différentes associations.

Vous avez pu vivre tout un week-end animé organisé par l'Association Culturelle qui fêtait ses 30 ans pendant les Journées Européennes du Patrimoine. Un grand merci à tous les

«Les bénévoles des associations se battent au quotidien pour vous offrir des temps d'échanges et de partages»

bénévoles qui vous ont proposé un ensemble de spectacles et d'animations de grande qualité. Et merci aux Denéens qui ont ouvert les portes de leur propriété.

De quoi conclure la période estivale en beauté avant de replonger dans le marasme politique qui frappe notre pays.

Les bénévoles des associations se battent au quotidien pour offrir à tous ceux qui le souhaitent des temps d'échanges, de joie et de partage. Comme l'Association des Petites Cités de Caractère® du Maine-et-Loire qui réédite pour la 3^{ème} année consécutive, sa manifestation des Petites Cités d'Anjou en Lumière. Un bel évènement qui se déploie dans les 17 communes labellisées de notre département pendant les week-ends du mois de décembre. Pour Denée, le samedi 6 décembre, vous pourrez admirer un spectacle de feu en déambulation dans les ruelles du centre historique par la compagnie Taprobane : «Les Lutins Steampunk». Et comme l'an passé nous aurons un marché de Noël installé place de la Perrière. Au programme vin chaud et bonne humeur. Vous pourrez déambuler aux flambeaux dans les rues illuminées par les habitants à l'aide de bougies. Comme d'habitude, nous comptons sur vous pour éblouir nos visiteurs !

Chacun pourra voter pour la maison la mieux illuminée (vote par l'entremise de notre application Intramuros) et le vainqueur sera récompensé d'un cadeau offert par la municipalité. Alors à vos bougies !

Mairie de Denée - 3, rue du 8 mai - 49190 DENEÉ - 02 41 78 72 18 - accueil@mairie-denee.fr - www-mairie-denee.fr

PRISCILLE GUILLET
MAIRE

PLU / PVAP / Assainissement : la fin de la révision des documents



Carte issue du règlement graphique du règlement du PVAP

Que de sigles barbares ! La réglementation en urbanisme en regorge. De quoi nous perdre !

Mais cette fois, nous voyons le bout de la révision des différents documents d'urbanisme de notre commune. Tous ces documents ont demandé un travail soutenu sur des sujets très techniques et de plus en plus compliqués aux élus communaux, avec un nombre important de réunions. Après 4 ans de travail, nous entamons la dernière étape qu'est le démarrage de l'enquête publique.

Cette enquête publique démarre le 15 octobre pour s'achever au bout d'un mois. Elle concerne plusieurs documents :

- ▲ Le PLU (plan local d'urbanisme)
- ▲ le PVAP (plan de valorisation de l'architecture et du paysage)
- ▲ Les PDA (périmètres délimités des abords des monuments historiques)
- ▲ Le zonage d'assainissement collectif.

Le commissaire enquêteur sera présent pour 3 permanences qui se tiendront dans la salle Jean Commère, de 9h à 12h :

- ▲ le mercredi 15 octobre
- ▲ le vendredi 31 octobre
- ▲ le vendredi 14 novembre

Dans le cadre de l'aménagement du territoire, le Plan Local d'Urbanisme joue un rôle essentiel, permettant de fixer les règles de construction et d'aménagement de la commune.

Une enquête publique est une procédure administrative qui vise à consulter les citoyens sur ces projets. Elle permet à vous habitants, propriétaires fonciers et autres acteurs concernés par le projet de communiquer vos observations, suggestions

et réclamations. Il s'agit d'une étape cruciale dans la prise de décision en matière d'aménagement du territoire, car elle favorise le dialogue avec les différents acteurs locaux.

Cette enquête publique vous donne la possibilité de vous exprimer sur ces projets avant qu'ils ne soient adoptés définitivement. Cela permet d'assurer une prise en compte des attentes et des besoins de la population. L'enquête publique est également une occasion de recueillir des informations, des avis et des éclairages complémentaires qui peuvent enrichir le projet initial.

Toutes les pièces concernant ces différents documents sont disponibles sur le site internet de la commune. Des questions, des remarques, des demandes de modification, merci d'en faire part au commissaire enquêteur. Vous pouvez également les adresser par mail ou courrier à la mairie.



Carte recensant les haies par typologies (atlas des zones humides et des haies)

Villes et Villages Fleuris : en route vers la 1^{ère} fleur ?



Comme vous le savez, notre commune s'est engagée dans une démarche de labellisation «Villes et Villages Fleuris». Depuis le début du mandat, les élus ont souhaité accélérer la végétalisation et le fleurissement de nos espaces publics. Grâce au travail de nos techniciens, nous avons créé ou repris de nombreux espaces verts. Vous pouvez le constater en vous promenant dans nos rues.

Nous avons candidaté pour obtenir la 1^{ère} fleur, 1^{ère} étape avant d'aller plus loin, nous l'espérons. Le jury départemental s'est déplacé à Denée début juillet. Nous attendons leur validation pour passer éventuellement devant le jury régional en juillet 2026. Nous devrions obtenir leur réponse d'ici la fin de l'année 2025. Comme vous le constatez, c'est un long travail.

Nous poursuivons, avec nos paysagistes, un programme ambitieux de fleurissement. Le prochain espace aménagé sera le chemin piétonnier entre la route de Mozé et la rue du Colonel. Vous pouvez voir l'installation des tonnelles qui accueille-

ront les rosiers grimpants dès cet automne.

Depuis 65 ans, le label Villes et Villages Fleuris accompagne les collectivités dans leur transition vers un cadre de vie plus harmonieux et durable. En 2024, près de 4 700 communes ont été labellisées à travers tout le territoire, dont 287 arborent fièrement « 4 Fleurs ».

QU'EST-CE QU'UNE COMMUNE LABELLISÉE "VILLES ET VILLAGES FLEURIS" ?

C'est une commune qui :

- ▲ S'engage en faveur de l'amélioration durable du cadre de vie
- ▲ Accorde une place privilégiée au végétal dans l'aménagement de l'espace public
- ▲ Agit en faveur de l'environnement et de la biodiversité
- ▲ Place l'humain au cœur de tous ses projets
- ▲ Développe son attractivité touristique, économique, résidentielle et commerciale

Végétalisez la commune

Nous vous avons proposé dans le précédent numéro du Denée Infos de participer vous aussi au fleurissement de votre commune.

Vous avez été très nombreux à répondre à ce projet, et nous vous en remercions.

Vous allez recevoir très prochainement un catalogue de végétaux à choisir pour planter devant vos maisons.

Si vous n'aviez pas répondu au 31/08, pas de souci, il est toujours temps de vous inscrire. Vous pourrez intégrer le dispositif au printemps 2026, pour notre 2^{ème} campagne.

Réponse souhaitée avant le 30/11/2025.



L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : UNE SOLUTION POUR UN AVENIR DURABLE

QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?

L'économie circulaire est un modèle de **production** et de **consommation** qui vise à **partager, réutiliser, réparer, rénover** et **recycler** les produits et les matériaux existants le plus longtemps possible afin de **préserver leur valeur**.

Ce modèle remet en question le système économique traditionnel "prendre-fabriquer-consommer-jeter".

LES AVANTAGES : POURQUOI PASSER À UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?

Protéger l'environnement

L'économie circulaire limite l'usage des ressources, réduit les déchets, les émissions, et préserve la biodiversité. Concevoir des produits durables diminue leur impact écologique.

Réduire la dépendance aux matières premières

En recyclant et en réutilisant, on diminue les importations et les risques liés à l'approvisionnement en ressources critiques, de plus en plus rares.

Créer des emplois et faire des économies

Ce modèle favorise l'innovation, génère des emplois et offre aux consommateurs des produits plus durables et abordables.



Toutes les informations sur les aides et les actions des 3RD'Anjou sur : www.3rdanjou.fr



QUE FONT LES 3RD'ANJOU POUR INCITER À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?

Des aides pour encourager les gestes durables au quotidien :

- 40% de prise en charge limitée à 150€/enfant pour l'achat de **couches lavables**.
- 50% du montant d'achat dans la limite de 150€ pour l'achat d'un **broyeur thermique**.
- 20 € pour l'achat d'un **lombricomposteur** (si aucun composteur reçu depuis 5 ans)

Du matériel mis à disposition pour réduire les déchets :

- Des **composteurs** individuels ou pour les établissements.
- Des **gobelets** et **carafes** réutilisables pour vos événements.
- Le prêt de matériels pour des **opérations de nettoyage** de la nature.

NOS PARTENAIRES POUR LA SECONDE MAIN :



Rendez-vous à Denée : un moment de rencontre et de partage



Le samedi 26 juillet 2025, la salle Jean Commère a accueilli une exposition intitulée "Rendez-des Talents", mettant à l'honneur les artistes et créateurs locaux.

De 14h à 19h, la salle et son jardin ont servi d'écrin à une belle diversité de créations : peintures, artisanat, photographie, objets décoratifs... Le public, venu nombreux, a pu découvrir des univers variés, rencontrer les créateurs et échanger autour des techniques et démarches artistiques.

Cet événement a été l'occasion d'un véritable moment de convivialité : il a permis à des voisins talentueux de se découvrir autrement, de partager un savoir-faire, et de tisser du lien autour de la création. Certains visiteurs ont même exprimé leur envie d'apprendre ou d'essayer eux-mêmes certaines techniques. Cette exposition a démontré combien la création locale peut être riche et fédératrice.

Une expérience à renouveler !

Face au succès de cette première édition, l'expérience mérite d'être renouvelée. Nous vous donnons déjà rendez-vous pour le prochain grand événement : le Marché de Noël, qui se tiendra le 6 décembre lors de la Fête des Lumières.

Un appel est lancé aux créateurs de Denée et des environs : que vous soyez artiste confirmé, artisan passionné ou ama-

teur inspiré, vous êtes invités à participer à ce prochain temps fort de la vie locale.

Ce même jour, le rendez-vous patrimoine, organisé par l'office de tourisme de la CCLLA, a connu un beau succès. M. Delochre a accueilli une vingtaine de visiteurs pour une visite guidée de l'église de Denée.

Enfin, ce rendez-vous a également permis de participer au concours photo en déposant son vote sur intramuros ou dans la boîte aux lettres et de découvrir l'œuvre de Naomi au lavoir. Merci à tous les exposants, bénévoles et visiteurs pour leur présence et leur enthousiasme ! L'art et le partage sont bel et bien vivants à Denée.



Les actualités de la bibliothèque

Le mois du Film documentaire



un film de
John Mallof et Charlie Siskel

samedi 15 novembre

à 17h00

Salle J. Commère - **DENEE**

3 rue du 8 mai

Entrée libre



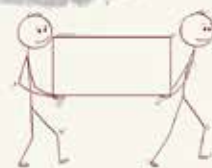
Votre bibliothèque reste ouverte pendant les travaux

**La bibliothèque
déménage pour faire
peau neuve !!!**



**Fermeture du
20 au 31
octobre 2025**

Réouverture le 4 novembre
dans la
petite salle polyvalente



LOIRE | **RÉZOKILI**
vos bibliothèques

bibliotheque@mairie-denee.fr
02 53 57 14 30

Ateliers avec Nahomi Del Aguila

En avril dernier Nahomi del Aguila était en résidence artistique sur notre commune pour la réalisation de l'œuvre éphémère visible au lavoir (projet du fil artistique paysager de la Communauté de Communes, avec le soutien du Département).

A cette occasion elle a pu rencontrer les habitants et certains élèves des écoles pour des échanges sur son parcours et ses pratiques.

Dans la continuité Nahomi a animé un atelier sur 3 samedis matin à la bibliothèque avec plusieurs Denéens. Occasion de réfléchir collectivement à une œuvre ayant pour thématique les bords de rivières et de s'essayer à un type particulier de gravure : de beaux moments d'échanges.

Nahomi part vers de nouveaux horizons au Chili pour deux mois avec l'intention de faire écho à l'œuvre installée à Denée.



Les artistes denéens entourent Nahomi à l'issue des ateliers

Retour sur l'enquête stationnement dans le centre ancien



Dans le cadre de la réflexion engagée sur le stationnement du centre ancien de Denée, la municipalité a conduit en mai/juin 2025 une enquête auprès des habitants afin d'identifier les difficultés liées au stationnement et d'envisager des solutions adaptées tant aux habitants qu'au budget municipal.

Le taux de réponse à ce questionnaire est de presque 40% avec 46 retours de questionnaire. Une réunion publique a été proposée le 30 juin 2025 à la salle polyvalente. Elle a réuni 8 personnes.

▲ *Place de stationnement privative :*

Près de 53 % des répondants ne disposent pas de stationnement privatif, et ceux qui en ont ne l'utilisent pas toujours, notamment en raison de contraintes d'accès (passages étroits, garage transformé, etc.).

▲ *Des équipements en débat :*

L'installation de bornes pour véhicules électriques suscite des avis contrastés. 10 retours sont favorables, considérant cette évolution comme inévitable voire utile notamment pour les véhicules professionnels fournis par leur employeur. Cependant, une majorité de répondants exprime des réserves : ressenti de risques potentiels, coût de la recharge sur une prise publique, ou préférence pour des bornes individuelles à domicile.

▲ *Le stationnement clôturé et payant*

La question d'un stationnement clôturé et payant est également source de réticences. Si certains y voient une réponse sécuritaire adaptée sous certaines conditions, la majorité rejette l'idée d'un stationnement payant pour les résidents, estimant que l'usage de l'espace public ne doit pas induire de coût supplémentaire dans un cadre rural.

▲ *Des infrastructures existantes peu attractives :*

Les parkings existants, notamment les deux situés près de l'école Sainte-Marie et du parking poids lourds, sont jugés peu fonctionnels : éloignement, absence d'éclairage, sentiment d'insécurité, actes de vandalisme... Ces éléments freinent leur utilisation régulière. Si l'installation de dispositifs de vidéosurveillance est jugée utile par certains, d'autres en relativisent l'efficacité sans amélioration globale des conditions d'accueil.

Pistes d'amélioration formulées par les habitants :

Les propositions issues des contributions font apparaître plusieurs orientations :

- ▲ *Organiser un accès réglementé pour les résidents en limitant le stationnement à un seul véhicule par foyer*
- ▲ *Sécurisation et valorisation de tous les parkings existants (éclairage, clôtures, surveillance)*
- ▲ *Encadrement du stationnement de certains types de véhicules encombrants (fourgons, camping-cars, remorques) dans le centre*
- ▲ *Étude d'options à plus long terme : création de nouveaux emplacements, évolution vers un centre-bourg partiellement piéton.*

Conclusion

Les résultats de l'enquête confirment la diversité des usages et des besoins en matière de stationnement, tout en révélant une volonté partagée d'améliorer les conditions de circulation, de préserver le cadre de vie, et de garantir un usage équitable de l'espace public.

Les propositions remontant de l'enquête ont commencé à être discutées lors d'une réunion de la commission voirie en septembre. Les élus se sont répartis la recherche des chiffres ou les compléments d'informations nécessaires pour établir des critères de choix d'ici quelques semaines ou mois.

Tous les résultats de l'enquête sont disponibles sur le site internet de la mairie.

Ecole la Marelle

Une année en musique à l'école !

C'est avec plaisir que toute l'équipe de l'école La Marelle, toujours inchangée cette année, a retrouvé les élèves pour une nouvelle année scolaire placée sous le signe de la musique !

Tout au long de l'année, les élèves découvriront le plaisir de jouer, chanter et créer ensemble.

Grâce à l'association Orange Platine, ils auront la chance d'expérimenter les rythmes signés : une façon originale de faire de la musique à l'aide de gestes et d'instruments. Ce projet, sur plusieurs mois, développera à la fois l'écoute, la coordination et le plaisir de jouer ensemble.

Les élèves de la Grande Section au CM2 participeront éga-



lement chaque semaine à une chorale. Ces moments partagés seront l'occasion de découvrir le bonheur de chanter ensemble, d'apprendre à s'écouter et de vivre la musique en groupe.

Différentes sorties viendront compléter cette année riche en découvertes artistiques et culturelles.

Comme l'écrivait si joliment Victor Hugo :

« La musique exprime ce qui ne peut être dit et sur quoi il est impossible de rester silencieux. »

Nous espérons que cette belle aventure musicale fera résonner dans notre école beaucoup de sourires, de rires... et de belles notes d'amitié !

Nous remercions chaleureusement les familles et la commune pour leur soutien et leur participation tout au long de l'année.

Pour toute visite de l'école ou renseignements, vous pouvez contacter M. David Sallettes au 02 41 78 82 32 ou par mail : ce.0491049z@ac-nantes.fr



Ecole Sainte Marie

En ce lundi 1^{er} septembre, nous avons accueilli de nouvelles enseignantes au sein de notre école. Mme Maud CHIRON enseignera dans la classe de CE1-CE2 tous les lundis et Mme Charlotte QUINIOU sera présente tous les mardis, jeudis et vendredis. Mme Mélissa GUINAUDEAU enseigne quelques semaines dans l'année dans la classe des TPS-PS et MS afin de valider son année de master 2 enseignement. Toute l'équipe est ravie d'accueillir ces nouvelles enseignantes.

Cette année, notre école souhaite relever des défis sur diffé-



rents thèmes, dans un premier temps sur le vivre ensemble dans des lieux sains.

Un des premiers défis réalisé a été de nettoyer la nature. Tous les élèves de l'école ont enfilé des gants et des chausables et sont partis à la recherche des déchets autour de l'école et de l'étang de Denée. Cette collecte est l'occasion de sensibiliser les élèves au respect de la nature et à l'importance de ne pas jeter ces déchets hors des poubelles.

Nous continuons le défi d'obtenir chaque année le label Eco-école, nous travaillerons sur le thème de l'alimentation. En lien avec l'écologie, nous avons obtenu notre premier R pour notre labellisation 3R avec l'accompagnement de 3R d'Anjou.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Mathilde CLERAC ANDRE par mail : denee.stemarie@ec49.fr ou par téléphone au 02 41 78 80 50 ou au 06 72 23 76 30.

ATELIERS
Séniors, restez
mobiles !



RESTEZ AUTONOME
DANS VOS DEPLACEMENTS !

POUR PARTICIPER AUX ATELIERS
«SÉNIORS, RESTEZ MOBILES !»
CONTACTEZ NOS PARTENAIRES :

Association MSAIO
☎ 02 33 31 41 34
@ contact@msaio.fr



Eval'Loire
☎ 02 40 41 30 91
@ contact@evalloire.fr

Eval'Loire
☎ 02 40 41 30 91
@ contact@evalloire.fr

ASEPT_Séniorsrestezmobiles_04.25 - crédit photo : Depositphotos.



POUR Bien
Vieillir



www.aseptpdl.fr



POUR Bien
Vieillir



A l'initiative de la commune de Mozé, les communes de Mozé, Val du Layon et Denée s'associent pour proposer des ateliers entièrement gratuits à destination de nos aînés.

Qu'est-ce que les ateliers «séniors restez mobiles» ?

Mettez à jour vos connaissances sur le Code de la route et bénéficiez de conseils sur la conduite et la mobilité afin de rester autonome dans vos déplacements.

À qui s'adressent-ils ?

Les ateliers «séniors restez mobiles» s'adressent à toute personne à la retraite.

Comment ça marche ?

Ces ateliers se présentent sous la forme de 3 séances de 2 h30 au sein d'un groupe de 20 personnes. Chaque participant s'engage à suivre le cycle complet. Les séances sont gratuites et animées par la Prévention routière.

Une séance supplémentaire de conduite permettra aux personnes volontaires de faire le point sur leur conduite avec un moniteur d'auto-école.

Pour s'inscrire, contactez Eval'Loire avant le 8 novembre :

3 rue Charles Lacretelle - 49070 BEAUCOUZÉ
contact@evalloire.fr - 02 40 41 30 91

Anjou Lviv



La tournée « Petits Souliers » de retour en Anjou

Les années passent et depuis plus de trois ans, c'est toujours un état de guerre en Ukraine.

Malgré les difficultés quotidiennes que sont les alertes fréquentes, les coupures d'eau, d'électricité, de chauffage, les explosions diverses, la conscription, les jeunes danseurs ukrainiens continuent à s'entraîner pour préparer leur merveilleux spectacle. Accompagnés par le célèbre chœur d'hommes « Orphée », ces 40 jeunes danseurs offriront aux spectateurs des représentations hautes en performance et en couleurs. C'est spectacle vivant, enthousiasmant, pour tout public, à ne pas manquer. En venant applaudir ces artistes, vous participerez à une œuvre solidaire et humanitaire envers l'Ukraine qui a tant besoin de nous.

Venez faire le plein d'émotions en assistant à l'une de leurs prestations (Corné, Candé et 2 spectacles à Mûrs-Erigné

+ 2 concerts d'Orphée : église de St Sylvain d'Anjou et Art'Images de Ste Gemmes sur Loire). Cette tournée en Anjou (3 semaines pour l'ensemble du département) est possible grâce à la mobilisation des bénévoles de l'association et de familles de notre territoire pour accueillir les ukrainiens pendant leur séjour. Un grand merci à eux.

Vous trouverez le détails des réservations chez nos commerçants locaux, dans la presse, sur Intra-Muros et en ligne sur : Helloasso Anjou-Lviv

Nous comptons sur vous pour partager cette information avec vos amis. Un engagement dans l'association Anjou-Lviv pour participer pleinement à cette aventure, une adhésion, un don déductible des impôts seront toujours les bienvenus pour renforcer notre action.

Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à envoyer un mail à anjou-lviv@orange.fr.

Qi Gong

Le cours de Qi Gong du lundi à Denée se déroule désormais à la salle Jean Commère de 17h15 à 18h45. Il reste de la place. Venez rejoindre le petit groupe. Un cours d'essai est possible.

Le Qi Gong est une pratique gymnique de bien-être et de prévention de la santé. Forme de gymnastique traditionnelle chinoise et science de la respiration, le Qi Gong est basé sur la connaissance et la maîtrise du souffle. Y sont associés de lents mouvements et des exercices de concentration. C'est une pratique parallèle à la médecine chinoise. Les nombreux mouvements équilibrent le yin et le yang, le corps et l'esprit, renforce l'énergie. C'est un antidote à la fatigue.

Des cours sont proposés également à Rochefort/Loire le mercredi à 9h45 dans la nature au bord du Louet et en salle à Murs Erigné, la Possonnière et Bouchemaine.

Pour vous pré-inscrire, contactez Claudine Pinier, profes-

seure de Qi Gong au 06 81 74 91 35.

L'association Qi Nature 49 organise également des événements ponctuels ouverts à tous

A noter dans votre agenda :

Marche Qi Gong de l'automne le dimanche 12 octobre de 9h30 à 12h30 à Chalonnes/Loire sur un parcours de 6 kms .

Un stage Qi Gong et calligraphie samedi 18 octobre de 9h30 à 12h30 Denée - Salle Jean Commère

Le samedi 8 novembre initiation au massage Thaï avec les pieds, la Possonnière - 9h30 à 12h30

Le samedi 17 janvier pratiquez le Qi Gong intuitif pour libérer votre créativité, la Possonnière - 9h30 à 12h30

Sur réservation : contact.qinature49@gmail.com

Suivez nous sur : <https://qinatureanjou.over-blog.com/>
<https://www.facebook.com/people/Qi-Gong-Qi-Nature-Anjou-Qi-Nature-49/>

Association Culturelle : 30 ans de succès !



Début juillet, la dixième édition de la Denéenne a rencontré une très belle réussite malgré la pluie et le sol rendu un peu glissant. Avec 995 inscrits la Denéenne a battu son record de participants !



Des spectateurs qui ont mis de l'ambiance tout au long du parcours et des coureurs ravis de l'accueil par les bénévoles.

Les 2 goélettes présentes, accompagnées par l'association de Noirmoutier « Grandir ensemble », ont permis à Mélie et Maël de faire le 10 kms dans une ambiance très musicale.

L'association a remis un chèque de 2 000 € à l'association «Des étoiles pour Maël».

Le comité remercie tous les bénévoles pour leur motivation et vous donne rendez-vous le 5 juillet 2026.

Le deuxième évènement de l'été a été le week-end organisé pour fêter les 30 ans de l'association, les 20 et 21 septembre.

Toutes les générations se sont retrouvées en nombre à l'occasion du festival « Culture en Fête ». Le temps clément a permis aux spectateurs de goûter aux multiples animations proposées : un parcours guidé du cœur historique de Denée, un concert de Royal Kopek, une balade aux Jubeaux avec l'intervention d'habitants passionnés, un pique-nique partagé, une déambulation artistique avec danse, contes, théâtre clownesque et chorale.

On ne comptait pas moins de 100 personnes, très enthousiasmées, dans les groupes conduits par les bénévoles et jusqu'à 200 personnes au concert.

Trois expositions étaient également accessibles au public : une rétrospective de l'association dans la salle Jean Commère, des documents sur la Commune Libre des Jubeaux et, dans l'agréable cadre du parc de la Chabotière, « Donner la parole au Fleuve », un accrochage de reproductions agrandies de vignettes de la BD « Loire » d'Étienne Davodeau.

Tous en conviennent, cet évènement fut un réel succès. L'association remercie chaleureusement tous les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de ce beau week-end.



Pour les jours plus frileux, des après-midi jeux de société sont prévus à la salle Jean Commère : 3 dimanches de 14h00 à 18h00, les 2 novembre, 1er février et 1er mars. Chaque participant est invité à apporter des jeux afin de partager un moment de convivialité ensemble.

En 2026, ce sera à notre tour d'accueillir nos amis belges. Le comité de jumelage commence à travailler afin de leur concocter un beau programme pour le week-end de l'Ascension.

L'association culturelle vous souhaite un bel automne et vous donne rendez-vous pour l'assemblée générale le vendredi 16 janvier 2026 au soir, dans la salle polyvalente.

AGENDA

DECEMBRE

Samedi 6 : 3^{ème} édition des Petites Cités d'Anjou en Lumière - Spectacle les Lutins Steampunk - Déambulation aux flambeaux - *Ruelles du centre ancien - A partir de 18h*
Marché de Noël - *A partir de 18h - Place de La Perrière*

JANVIER

Dimanche 11 : Voeux du Maire - Salle polyvalente - 11h

FEVRIER

Dimanche 1^{er} : Repas des Aînés - Salle Polyvalente - 12h

MARS

Dimanche 15 : 1^{er} tour des élections municipales - Salle Jean Commère

Dimanche 22 : 2^{ème} tour des élections municipales - Salle Jean Commère

MAI

Jeudi 28 : «Villages en Scène» - Super Fauve, Chorale et la compagnie Le Grand Colossal Théâtre - Théâtre de Verdure - à partir de 19h

Report du spectacle prévu initialement en septembre

APEL Ecole Sainte Marie



Société la Fontaine



Concours

Après la trêve estivale, les concours ont repris avec le challenge un homme / une femme (du 13/09 au 4/10), ensuite se déroulera le challenge municipal, ouvert à tous les Denéens (10/11 au 6/12).

Il y aura également notre traditionnel concours de belote ouvert à tous le samedi 8 novembre à la salle polyvalente. Vous êtes les bienvenus.

Date à retenir pour les sociétaires

L'assemblée générale est programmée le 17/01/2026 à 15h à la salle polyvalente.

Etat Civil

Naissances :

- ▲ Léopold Boulord Camps, le 20 août 2025
- ▲ Andrea Varry, le 21 septembre 2025

Mariages :

- ▲ Philippine Bureau et Edès-Marie Mabilie de Poncheville, le 28 août 2025
- ▲ Céline Lambert et Sébastien Laroche, le 20 septembre 2025
- ▲ Natacha Alexandre et Antoine Legault, le 4 octobre 2025

Décès :

- ▲ Albert Cady, le 22 août 2025
- ▲ Jean Cheminat, le 12 septembre 2025
- ▲ Michel Bouvet, le 23 septembre 2025